

Compte-rendu du CCAS du 03 mars 2022

Présents : David LOUVRIER, Nathalie CARRIERE, Sylvie AIT-MAHREZ, Jacques BERNARD, Jean-Marc LE DÛ

Absent : Michelle BOULET et Mélinda BESSON

Début de séance à 18h00

1/ Désignation de la secrétaire de séance :

M Jean-Marc LE DÛ à été élu secrétaire de séance

2/ Délibération promesse de convention de servitudes projet éolien GOLANCOURT/BROUCHY :

Monsieur le Maire rappel aux membres du CCAS, qu'un projet éolien est en cours d'étude et sera situé sur les communes de GOLANCOURT (60640) et BROUCHY (80400), le projet est composé de 4 éoliennes de 125 à 150m de hauteur totale et d'une puissance unitaire de 2.2MW.

Le projet est porté par la société, MSE La Sablière, filiale détenue à 100% par ENGIE GREEN.

Une promesse de convention de servitude concerne des servitudes de surplomb et de passage tous usages pendant la durée de construction, d'exploitation et de démantèlement du parc éolien. La parcelle concernée est ZB54 à GOLANCOURT.

Une indemnité pour ces servitudes sera prévue à hauteur de 5 000 € unique, globale et forfaitaire.

Mme Nathalie CARRIERE est sortie de la salle lors du vote et du débat.

Les membres du CCAS donnent pouvoir au Maire, en sa qualité de président du CCAS, pour signer la promesse de convention de servitude ainsi que la convention de servitude devant le notaire.

Après délibération, les membres du CCAS, adopte à l'unanimité, la promesse de servitudes avec 5 pour, 0 contre et 0 abstention.

3/ Questions diverses :

Aucune

Séance levée à 18h25

Le Président – David LOUVRIER



Nathalie CARRIERE



J-Marc LE DU

Jacques BERNARD

Sylvie AIT-MAHREZ



